



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 27 janvier 2021

P.L. n°7621

Dépôt : Octavie Modert

Groupe politique CSV

La Chambre des Députés

- Constatant que l'impact économique négatif de la crise qui suit la pandémie actuelle n'épargne pas le secteur primaire ;
- Constatant que les ventes de produits des secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture s'en ressentent, par suite des mesures de confinement ; -
- Constatant que les prix du marché sont en partie en chute libre, et ce d'autant plus pour la viande porcine ;
- Rappelant que les secteurs en cause doivent faire face à des coûts fixes importants et irrécupérables ;
- Estimant par conséquent que les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture rencontrent eux aussi des difficultés financières qui sont en lien direct avec la pandémie de Covid-19 ;
- Et ce non-obstant, voire malgré le fait qu'ils ne sont pas confrontés à la fermeture du secteur, qui ne serait d'ailleurs pas possible ;
- Constatant que les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture sont jusqu'à présent exclus de toutes les aides octroyées en

faveur des entreprises et des indépendants par le département des Classes moyennes ;

Invite le Gouvernement

- À prévoir des aides non remboursables et non imposables à l'instar des aides octroyées par le Ministre des Classes moyennes pour le secteur primaire